

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- patrie

-----  
RÉGION DU CENTRE  
-----

DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU  
-----

COMMUNE DE KOBDOMBO



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

-----  
CENTRE REGION  
-----

NYONG AND MFOUMOU DIVISION  
-----

KOBDOMBO COUNCIL

**KOBDOMBO LE, 30 MARS 2026**

**DECISION MUNICIPALE N°003/26 /D/COMMUNE DE KOBDOMBO/26 DU 30 MARS 2026**  
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 26  
JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE  
DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA  
COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU  
CENTRE.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO**

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;  
Vu La Loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu le Décret N° 95/02 du 24 Avril 1995, portant création de la Commune de Kobdombo ;  
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu L'Arrêté n°000215/A/MINDDEVEL/ du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de KOBDOMBO Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;  
Vu Le journal de programmation des marchés 2026, mise à jour du 22 Décembre 2025 ;  
Vu la lettre circulaire N°0001879/LC/MINFI du 31 Décembre 2025 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2026 ;  
  
Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 26 JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE.  
  
Vu la lettre N°000001/L/PR/MINMAP/CAB du 12 Février 2026 portant mise en œuvre du point 216 de la CIREX ;  
Vu La lettre N°02/L/C-KOBDOMBO/CIPM/2026 du 27 Mars 2026 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés portant propositions d'attribution au Maître d'Ouvrage ;  
Vu le Budget communal 2026 ;  
Vu les nécessités de service ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : EST ATTRIBUTAIRE DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 26 JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE.

Appel D'offres	Entreprise	lot	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
N°006/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 26 JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE.	<b>ETS</b>  "B.T.R. SERVICES"	<b>Lot 1 :</b> REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MVIANGA	<b>9 986 472</b>	04 mois

**Article 2** : Cette entreprise est tenue de réaliser les prestations conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**Ampliations :**

- ARMP ;
- CIPM/KOBDOMBO ;
- ARCHIVES ;
- CHRONO.

**KOBDOMBO, le 30 Mars 2026**



**Sa Majesté**  
**ZE BIWOLE Caufin**  
PLET - TQG  
Ingénieur Agronome - PV  
Chercheur en Sciences de l'Ingénieur